

# *Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le Littoral Varois*

## **CHARTRE DE LA FÉDÉRATION**

Les Associations signataires, qui contribuent par leurs actions à la protection de l'Environnement en dehors de toutes organisations politiques, s'engagent par cette Charte à soutenir solidairement la mise en place du Contrat de Baie de la Rade de Toulon.

Le contrat de Baie est le seul outil à la mesure des enjeux écologiques et économiques permettant de garantir la survie des écosystèmes de la Rade de Toulon, qui sont aujourd'hui en péril.

Conscientes de l'urgence de la mise en place d'un tel Contrat pour laisser aux générations suivantes un environnement sain et protégé, les Associations signataires s'engagent à :

- \* agir conjointement auprès des autorités de tutelles : Municipales, Départementales, Régionales, Nationales et Européennes, pour préparer et faire aboutir le Contrat de Baie,
- \* promouvoir à toutes occasions, le bien fondé de cette action collective, notamment auprès de la population,
- \* participer activement à l'avancement du Projet en utilisant tous les moyens dont elles disposent,
- \* témoigner de toutes les pollutions affectant la Rade et ses bassins versants, et en informer l'**Observatoire de la Rade** au plus vite.

Nom de l' Association:

Date :

Nombre d' Adhérents:

Signature :

***La Fédération « M.A.R.T. » a été fondée le 5 mars 1997***

*Pour tous renseignements, téléphone et fax : 04 94 09 06 31*

*10, cité Montéty 83000 Toulon*

*E-mail: federation.mart@free.fr*